

# Spécialisation d'ingénieur

## INGÉNIERIE DES ESPACES VÉGÉTALISÉS URBAINS

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le végétal urbain est un enjeu de société et de santé publique et il constitue un levier majeur de la ville durable et vivable.

Au cœur des enjeux du vivant, la **spécialisation Ingénierie des espaces végétalisés urbains** forme des ingénieures et ingénieurs capables d'intégrer la complexité de l'espace urbain et la diversité de ses acteurs, de ses espaces et de ses missions.

Par l'acquisition de la compétence du dialogue, de l'analyse, de la projection et de l'innovation, les diplômées et diplômés seront à même de répondre à la problématique d'espaces végétalisés urbains performants et durables en prenant en compte l'ensemble des services écosystémiques associés et seront ainsi particulièrement aptes à :

- constituer l'interface d'équipes pluridisciplinaires,
- évaluer les effets du végétal en ville sur le bien-être et la santé humaine,
- réaliser des diagnostics écologiques et agronomiques,
- identifier les contraintes réglementaires, environnementales et organisationnelles,
- définir les enjeux, les orientations du végétal en ville,
- concevoir et réaliser des aménagements urbains innovants

#### Lieu de la formation

##### Tronc commun

Angers ● Rennes ○

#### Formation initiale sous statut étudiant

Ouverte dans nos cursus d'ingénieur :

Agronomie ●  
Alimentation ○  
Horticulture ●  
Paysage ●

#### Formation initiale sous statut apprenti

Ouverte dans nos cursus d'ingénieur :

Alimentation ○  
Horticulture ●  
Paysage ●

#### Formation continue

Niveau M2 ●

### EMPLOIS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation répond à une demande croissante d'ingénieur-es capables de contribuer efficacement à l'éco-conception ou à la réhabilitation d'espaces urbains durables. **Elle forme ainsi des :**

- + Ingénieur-e paysage
- + Ingénieur-e conseil
- + Chargé-e d'étude, de projet, de mission
- + Conductrice ou conducteur de travaux environnement et ingénierie

Des fonctions exercées dans des :

#### — Entreprises privées

- Entreprises horticoles
- Entreprises de travaux : paysage, BTP
- Entreprises d'agro-fournitures
- Bureaux d'étude paysage, architecture, urbanisme

#### — Structures publiques, organismes et interprofession

- Collectivités territoriales
- Conservatoires, État, Parcs naturels, Office National des Forêts
- Services de l'État
- Instituts techniques

#### Situation des jeunes diplômé-es 6 mois après l'obtention de leur diplôme



Source : enquêtes emploi 2024, 2023, 2022

## INGÉNIERIE DES ESPACES VÉGÉTALISÉS URBAINS

### PROGRAMME

> NIVEAU M2 | SEMESTRE 9 | 30 ECTS

- UE 1 • Écosystèmes urbains : enjeux et services
- UE 2 • Écosystèmes urbains : diagnostics et projets
- UE 3 • Écosystèmes urbains : végétalisation urbaine
- UE 4 • Management et Projet personnel
- UE 5 • Projet
- UE 6 • Innovations, usages et gestion du végétal en ville
- UE 7 • Bienfaits et marchés du végétal en ville

> NIVEAU M2 | SEMESTRE 10 | 30 ECTS

Stage de fin d'études 6 mois (de mars à septembre)



### ADMISSION EN M2

#### > FORMATION INITIALE

##### Public étudiant français

- Spécialisation ouverte de droit aux élèves-ingénieur-es de l'Institut Agro Rennes-Angers ayant validé leur M1 en formation à temps plein ou par apprentissage
- Spécialisation accessible à temps plein aux étudiant-es des autres établissements d'enseignement supérieur agricole (sous réserve d'acceptation du dossier). Ces étudiant-es recevront en fin de cursus un relevé de notes / crédits ECTS à remettre à leur école d'origine pour l'obtention de leur diplôme

##### Public étudiants international

- Spécialisation accessible via le concours DE suite à leur admission en M1 à temps plein dans les cursus d'ingénieur agronome, d'ingénieur en horticulture, d'ingénieur en paysage
- Spécialisation ouverte en semestre d'échange pour les étudiant-es originaires d'un établissement partenaire de l'école. À l'issue de leur mobilité, les étudiant-es reçoivent un relevé de notes / crédits ECTS à remettre à leur université d'origine pour l'obtention de leur diplôme.

#### > FORMATION CONTINUE

- Spécialisation validée par un diplôme d'établissement

Contact : [fc.rennes-angers@institut-agro.fr](mailto:fc.rennes-angers@institut-agro.fr)

### RESPONSABLES DE LA FORMATION